

Délibération n°10

**Effectif légal du Conseil de
Communauté :**

61

**Nombre de Conseillers
en exercice :**

61

**Nombre de Conseillers
présents ou représentés :**

61

Nombre de votants :

59

Date de convocation :

21 mars 2017

**Date d'affichage
du compte-rendu :**

4 avril 2017

Reçu à la Sous-Préfecture de RIOM

06 AVR. 2017

Objet :

**ALSH de Saint-Laure Riom
Limagne et Volcans –
vacances de printemps (avril
2017) : demande de contrats
d'engagement éducatif**

L'AN deux mille dix-sept, le 28 mars, le Conseil Communautaire, convoqué le 21 mars 2017 s'est réuni au complexe d'animation l'Arlequin à Mozac, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, M Jacquié DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-IMBERT, M Stéphane FRIAUD, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, M Didier IMBERT, Mme Françoise LAFOND, Mme Emilie LARRIEU, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Vincent RAYMOND, M Thierry ROUX, Mme Michèle SCHOTTEY, Mme Valérie SOUBEYROUX, M Jacques VIGNERON, Mme Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**

Mme Marie-Christine BAILLY, M Philippe SCHAAL, M Jean-Yves VIDEAU **suppléants.**

ABSENTS EXCUSÉS :

- M José BELDA conseiller communautaire unique de CHAVAROUX a donné pouvoir à M Philippe SCHAAL, conseiller communautaire suppléant.
- Mme Annick DAVAYAT conseillère communautaire unique de VARENNES S/MORGE, a donné pouvoir à M Jean-Yves VIDEAU, conseiller communautaire suppléant.
- Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR a donné pouvoir à Mme Françoise LAFOND
- Mme Nicole LAURENT a donné pouvoir à M Mohand HAMOUMOU
- Mme Nicole PICHARD a donné pouvoir à Mme Michèle SCHOTTEY
- Mme Florence PLANE conseillère communautaire unique de ST-LAURE, a donné pouvoir à Mme Marie-Christine BAILLY, conseillère communautaire suppléante.

- M Lionel CHAUVIN
- M Jacques LAMY

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance :

Mme Catherine HOARAU

ALSH de Saint-Laure Riom Limagne et Volcans – vacances de printemps (avril 2017) : demande de contrats d’engagement éducatif

L’accueil de loisirs de l’ex Communauté de Communes Limagne d’Ennezat possède une capacité d’accueil de 130 enfants, le personnel d’encadrement est composé de 3 titulaires assurant une partie des fonctions d’animation et de direction.

Pour compléter ses effectifs d’animations et respecter les taux d’encadrements réglementaires imposés par les textes, l’accueil de loisirs fait appel des animateurs pendant les périodes de vacances scolaires.

Dans ce cadre, les collectivités territoriales ont la possibilité de recruter des personnels en «contrat d’engagement éducatif» (contrat de droit privé) pour assurer des fonctions d’animation, ou de direction d’un accueil collectif de mineurs à caractère éducatifs, d’une durée de 80 jours maximum sur une période de 12 mois consécutifs.

Les personnels sont payés sur la base d’un forfait journalier.

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l’unanimité :

- recrute les saisonniers du service accueil de Loisirs en contrat d’engagement éducatif, selon les modalités ci-dessous :

ANIMATEURS	NOMBRE	PERIODE	DUREE (maxi)	FORFAIT REMUNERATION JOURNALIERE
Titulaires BAFA	3	Du 18/04/2017 au 21/04/2017	4 jours	57,30 €
Titulaires BAFA	1	Du 18/04/2017 au 21/04/2017	2 jours	57,30 €
Stagiaires BAFA	1	Du 18/04/2017 au 21/04/2017	4 jours	30,00 €
Titulaires BAFA	6	Du 24/04/2017 au 28/04/2017	5 jours	57,30 €
Stagiaires BAFA	2	Du 24/04/2017 au 28/04/2017	5 jours	30,00 €

Ces postes seront pourvus en fonction des besoins définitifs relatifs aux inscriptions.

- autorise le Président ou son représentant légal à signer les contrats d’engagement y afférents.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.



**Pour extrait conforme.
A Riom, le 28 mars 2017**

Le Président

Frédéric BONNICHON